

Tous les droits sont réservés par

Les index de tous les catalogues

Le bénévolat au secours de la cristallerie de Vallérysthal "H ou pas H ?"

R. L. du 22 août 1987

Renaissance de la cristallerie de Vallérysthal

Les ouvriers bénévoles retrouvent leur emploi

La Cristallerie de Vallérysthal, nichée au fond de la vallée de la Bièvre, ne s'est pas résolue à disparaître. Seize de ses anciens ouvriers ont accepté de travailler bénévolement durant plusieurs mois en échange d'une promesse d'embauche à terme. Leurs efforts ont été couronnés de succès car, en l'espace de quatorze mois, déjà huit d'entre eux ont été progressivement embauchés.

Le travail bénévole d'une partie des ouvriers, déjà payé de retour



Aujourd'hui, l'espoir renaît avec le démarrage au début septembre d'un nouveau four ayant entraîné 200.000 F d'investissements. Une quinzaine d'autres ouvriers devraient être embauchés d'ici à la fin de l'année. Cette expérience qui a reçu l'autorisation tacite de la Direction départementale du travail et de l'emploi et des ASSEDIC est jugée positive. Même si elle soulevé ici et là quelques interrogations.

Entreprise tricentenaire qui a connu son apogée au début du siècle, époque où elle occupait 1.700 personnes, la cristallerie de Vallérysthal ne s'est pas remise de ses difficultés survenues au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Sa reprise en 1970 par la Compagnie française da cristal s'est soldée par une rechute en 1977 entraînant 250 licenciements. Les tentatives de créations de Scop (Société coopérative ouvrière de production) en 1980 puis en 1983 ont été vouées à l'échec, l'entreprise étant mise en liquidation de biens en janvier 1985 (70 licenciements).

Dans cette vallée de la Bièvre attachée aux traditions, M. Jean Favot, 54 ans, détaché de la Société Lorraine des Petites Entreprises à Nancy, un holding coiffant une dizaine de PME de trente à quarante salariés chacune, a relevé un défi : redonner un souffle à la Cristallerie de Vallerysthal. Cet ingénieur spécialiste de la fusion des matériaux, a pris le dossier à bras-le-corps en s'entourant, dès le départ, d'une équipe de seize cristalliers au chômage pour élaborer le projet de création d'une entreprise. Après un an d'études, de démarches administratives, il reçoit le feu vert du comité du CODEFI à Metz pour relancer cette activité : le 15 avril 1986 sa S.A.R.L. au capital de 50.000 F est créée. Mais l'autorisation d'exploitation du fonds de commerce donnée par le Tribunal de commerce le 15 juin 1986, marque une ère nouvelle pour la Cristallerie de Vallerysthal.

«Nous nous étions fixés une période probatoire de dix-huit mois avant d'ouvrir le capital et de réaliser des investissements lourds. Mais cela passait aussi par une remise en état de l'outil et des locaux afin d'accueillir des visiteurs qui assureraient notre promotion», se souvient M. Jean Favot. Le nouveau gérant propose alors aux ouvriers licenciés de nettoyer complètement l'usine, de la peindre, de déplacer la citerne afin de redonner une meilleure image de l'entreprise.

Un prix de la créativité

Originalité de cette offre : personne ne serait rémunéré mais les cristalliers avaient l'engagement moral d'être réembauchés au fur et à mesure de l'essor pris par la Cristallerie de Vallerysthal. Une proposition aussitôt acceptée par les ouvriers qui ont voulu être partie prenante dans ce projet. Mais, cette formule originale n'aurait pu être appliquée sans l'accord tacite de l'administration et le recours à une assurance couvrant ce personnel en cas d'accident du travail.

Aujourd'hui, ce pari est en passe d'être gagné et après plusieurs mois de bénévolat, les cristalliers au chômage ont progressivement retrouvé leur emploi d'origine à la production. Dès janvier 1987, un four expérimental de 50 kg/jour de capacité a été mis en service pour la mise au point d'un cristal de qualité supérieure à plus de 30 % de plomb, permettant à Vallerysthal de sortir des séries traditionnelles pour offrir un cristal de haut de gamme. Cet effort leur a valu, l'an passé, le prix de la Créativité remis par le conseil régional de Lorraine.

Marchés en Allemagne

Toutefois, ce travail aurait été vain sans un effort de prospection du marché orienté en priorité vers l'Allemagne, client de longue date de l'entreprise. Il a abouti à la signature d'un contrat avec une firme de Baden-Baden, assurant un chiffre minimum annuel sur une période de dix ans et couvrant près de la moitié de l'activité antérieure. Les premières livraisons seront faites dès le mois prochain grâce à la construction d'un nouveau four de 400kg/jour de capacité, financé en partie par les ventes d'une partie des stocks évalués au départ à 90.000 pièces. A Vallerysthal, on espère passer maintenant une nouvelle étape en faisant passer l'effectif actuel à une vingtaine de salariés d'ici à fin 1987. L'originalité de l'expérience suscitera certainement des commentaires. Certes, elle a été conduite en dehors des sentiers battus mais toujours sous l'oeil attentif de l'administration qui en interprétant les textes avec souplesse, a permis aux cristalliers du pays de Sarrebourg, de retrouver l'espoir et du travail dans une région où ils n'avaient d'autre perspective que la Cristallerie de Vallerysthal. Il est certain que l'expérience sera suivie avec un vif intérêt tant par les pouvoirs publics que par les syndicats.

Passons au dimanche 10 juillet 1988

